



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Suite au report ou à l'annulation d'un spectacle, vous souhaitez demander un remboursement de billets achetés au théâtre de Tarare.

Nous faisons tout notre possible pour assurer les meilleurs délais de traitement des dossiers, en lien avec le trésor public, mais nous ne pouvons garantir un remboursement effectif avant plusieurs semaines.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Nous restons à votre disposition pour toute question (par mail : [culture@ville-tarare.fr](mailto:culture@ville-tarare.fr) ou par téléphone lors de nos permanences billetterie : 04 74 10 87 70).

Nous sommes impatients de vous retrouver pour un prochain spectacle ! En attendant, prenez soin de vous.

L'équipe du Théâtre de Tarare.

### ETAPE 1

Remplissez le formulaire ci-dessous.

### ETAPE 2

Joignez à votre formulaire le ou les billet(s) acheté(s) pour le spectacle ainsi que votre RIB.

### ETAPE 3

Transmettez-nous votre formulaire avec les pièces justificatives.

- Par courrier à : Mairie de Tarare (Théâtre - remboursement) - 2 place de l'Hôtel de Ville - 69173 TARARE cedex 03
- Pendant nos permanences billetterie (mardi et mercredi de 13h45 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00)

---

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Prénom : ..... NOM : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

.....

Nom du spectacle / Type de billet (abonnement ou à la carte) / Tarif (plein tarif ou tarif réduit) :

Type de règlement lors de la commande :

- CB sur place (joindre RIB + billet(s))
- CB sur internet (joindre RIB + billet(s) ou confirmation e-mail)
- Espèces (joindre billet(s))
- Chèques (joindre billet(s))
- Autre, précisez :